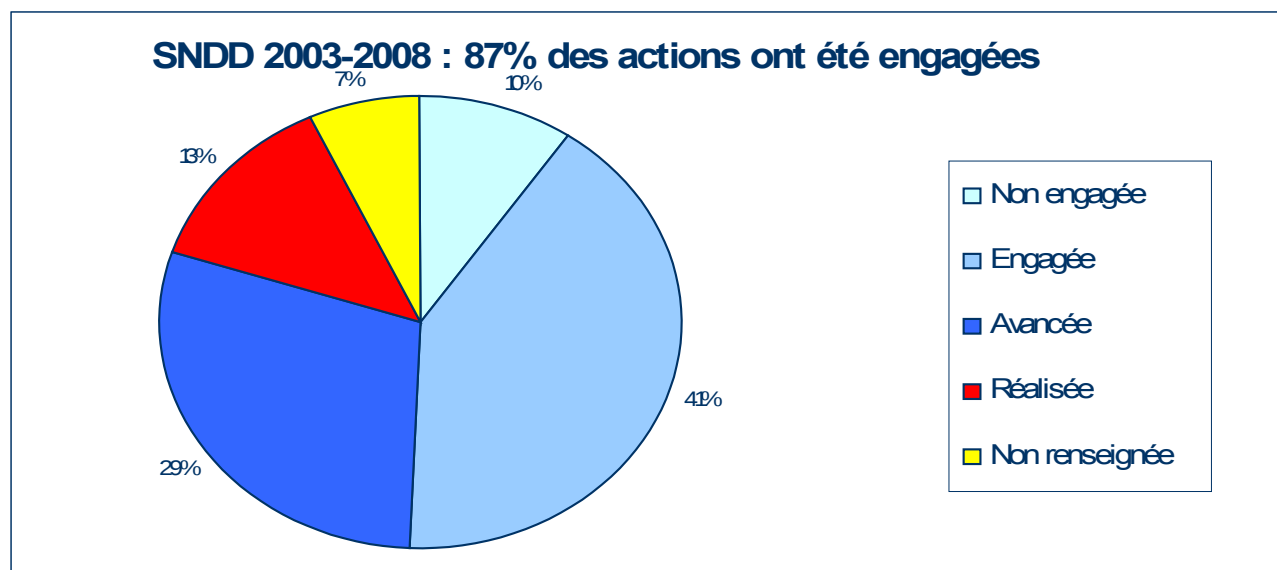


La SNDD 2003-2008, un engagement politique national

→ **3 juin 2003** : adoption de la SNDD 2003 - 2008

→ **2006** : La France 1er pays à actualiser sa SNDD pour la rendre compatible avec la Stratégie européenne de DD



La SNDD 2010-2013 et son processus d'élaboration

- **Le contexte ...**

- La SNDD 2003-2008 est échu
- La Stratégie européenne de DD
- Le Grenelle de l'environnement de 2007
- Un contexte de crise économique et financière

- **... Vers un document**

- Plus stratégique (9 défis, 47 choix stratégiques, 101 leviers d'action)
- Cohérent avec les engagements internationaux et européens

Plus communicant

- Appuyé sur des indicateurs chiffrés
- « Appropriable »

La SNDD 2010-2013 et son processus d'élaboration

Art 1 de la « Loi Grenelle 1 »

- Une SNDD élaborée par l'État
- Une élaboration impliquant les représentants des collectivités, des milieux économiques, des salariés, et de la société civile
- Une SNDD cohérente avec la stratégie de l'UE et les engagements internationaux de la France.
- Un suivi par le CNDDGE + un rapport annuel au Parlement

Étapes de la concertation depuis début 2009

- Échanges interministériels
- Avec la société civile (partenaires institutionnels, Internet, comité de suivi Genelle...)

27 juillet 2010 : Adoption par le Comité Interministériel de DD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER
MINISTRE

Grenelle et SNDD, quelle articulation ?

- Dans la dynamique du Grenelle, extension des avancées méthodologiques et articulation des objectifs environnementaux avec les autres piliers du DD
 - Économique « *une économie verte* »
 - Social « *et équitable* » :
 - Participation :
- Une mise en mouvement de la société au delà de la sphère environnementale
- La SNDD est plus large et à été élaborée « *post crise* »
 - ➔ La SNDD n'est pas un programme d'action supplémentaire

Mise en œuvre et suivi : Un devoir de prise en compte pour l'État, une proposition pour l'ensemble des acteurs

- **Une invitation à la mise en œuvre** pour les ministères et leurs services déconcentrés au travers du développement d'une économie verte et équitable
- **Un reporting annuel** des ministères auprès du Délégué interministériel au développement durable (DIDD), pour synthèse annuelle au Parlement,
- **Un objectif fédérateur** pour l'ensemble des acteurs privés et publics, pour nous orienter vers une économie plus sobre et plus équitable.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER
MINISTRE

SNDD 2010-2013 et IDD : où les trouver ?

La SNDD et ses IDD sont téléchargeables :

- **www.developpement-durable.gouv.fr**
 - Rubrique « développement durable »
 - puis « indicateurs »

Les IDD sont également disponibles sur :

- **www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr**
 - Rubrique « indicateurs »

▪ **www.insee.fr**

- Dossiers « développement durable »

Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER
MINISTRE